



Rédigé le 29/08/2017 par Rénovam

Rénovam : votre service territorial pour la rénovation énergétique de votre logement

Logement trop chaud en été, ou difficile à chauffer en hiver ? Factures d'énergie à la hausse ? Logement inconfortable ou vieillissant ? Rénovam vous apporte des conseils techniques et financiers pour vous aider à faire de **votre projet de rénovation une réussite !**

Mis en œuvre depuis juillet 2017 par la communauté d'agglomération Rabastinois -Tarn et Dadou – Vère Grésigne Pays Salvagnacois à l'échelle de l'ensemble de son territoire, ce programme propose gratuitement une information de proximité : état des lieux du logement , conseils sur les travaux à réaliser, analyse financière adaptée et accompagnement aux démarches de demande de subventions ... A chaque étape, Rénovam accompagne tout habitant de la communauté d'agglomération dans son projet de rénovation énergétique.

Quelle que soit votre situation personnelle, des aides existent pour financer un audit préalable ou une partie de vos travaux . Rénovam vous aide à y voir plus clair.

Ce dispositif regroupe différents partenaires (CAUE-EIE, ADIL, ANAH, Département, Région, ADEME,...), experts techniques, juridiques ou financiers, à votre disposition et qui vous accompagneront selon vos besoins.

Inscrit dans le programme de réduction des consommations d'énergie sur le territoire de la communauté d'agglomération, le dispositif succède aux précédentes OPAH et vise à accompagner la rénovation de 370 logements chaque année. **Attention, ce dispositif a également une durée limitée à octobre 2019.**

A quelques mois de l'hiver, c'est le bon moment pour penser à rénover ! N'hésitez pas à contacter la plateforme Rénovam pour toute question sur votre projet :

05 63 60 16 80
renovam-renovation-energetique.fr

